



Mardi 4 juin 2024

CFE-CGC Naval Group **Brest**

Bonjour à toutes et à tous,

Après le signal fort adressé par les personnels de Naval Group, le DRH groupe plutôt que de jouer la carte de l'écoute et de la conciliation avec les représentants syndicaux a préféré une fois de plus la provocation.

En effet, ce dernier a affiché qu'il souhaiterait dans le nouvel accord d'entreprise enlever presque tous les moyens aux organisations syndicales.

Avec ce raisonnement simpliste, c'est vrai que sans organisations syndicales et donc sans contre-pouvoir, sans aide, sans soutien, sans accompagnement, les personnels seraient sûrement plus dociles. L'entreprise pourrait ainsi mener une politique sociale à sa guise.

Pour l'instant nous sommes encore là, nous sommes toujours debout face à la direction pour vous défendre.

La CFE-CGC continue à dire non aux provocations de notre Direction Générale et lui rappelle que nous restons attachés à notre entreprise et à son modèle social qui doit rester attractif.

A cette heure, la Direction continue à jouer la montre par son attitude désinvolte, provocatrice et outrancières ce qui laisse envisager qu'elle ne veut pas proposer un accord d'entreprise à la signature des organisations syndicales.

Si Naval Group souhaite attirer des nouveaux talents, garder et mobiliser ses personnels, elle doit impérativement négocier un accord attractif et novateur correspondant aux attentes des personnels mais aussi des jeunes générations dont le regard sur le travail n'est pas celui de leurs aînées.

Continuer à croire que Naval Group fait rêver et que l'on vient pour y faire carrière n'est plus la réalité.

Aujourd'hui, les nouveaux viennent par opportunité et pour ajouter une ligne à leur CV avant d'aller voir ailleurs. La CFE-CGC s'interroge sur la capacité de Naval Group à mobiliser son personnel et fidéliser les jeunes à continuer l'aventure au sein de l'entreprise.

La réponse dépendra en grande partie des propositions mais aussi de l'état d'esprit dans lequel la Direction Générale envisage la suite des négociations.

Pour la CFE-CGC, Naval Group doit concilier la performance de l'entreprise et le bien-être des personnels.

Pour la CFE-CGC, cela passe par un accord d'entreprise ambitieux et novateur.

Merci encore de votre présence et de votre soutien

Compte-rendu
en ligne

Document
non disponible
en ligne

Réconcilions performance et bien-être au travail

Vos élu(e)s et représentant(e)s syndicaux

Agnès Blanchot

54 444

Célia Cabeza

55 035

Philippe Le Guern

39 327

Rémy Deduyer

55 717

Olivier Teisseire

55 475

Laurent Gosselin

52 588

Franck Duchscher

39 384

J'adhère

